

NUMÉRO 26
JANVIER 2013

Belle-Isle-en-Terre
La Chapelle Neuve
Gurunhuel
Loc Envel
Louargat
Plougonver
Tréglamus

BRO VENAC'H

JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE BELLE-ISLE-EN-TERRE

www.cc-belle-isle-en-terre.fr

SOMMAIRE...

- AGENDA P1
- DOSSIER : UN TRI PLUS SIMPLE,
DES COLLECTES PLUS SOUPLES... P2
- ACTUALITÉS P3
- ESPACE DÉTENTE P4

EDITO...

Les chocolats ont tous été mangés, les sapins sont rangés... les fêtes de fin d'année sont belles et bien terminées. Toute l'équipe de votre Communauté de Communes, élus et salariés, vous présente leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui commence.

L'année 2013 sera placée sous le signe d'une plus grande conscience de tous au respect de l'environnement. En effet, objectif : trier davantage et réduire nos déchets. En dernière page, retrouvez toute l'information pour vous divertir en ce début d'année et poursuivre ainsi les festivités.

Bonne lecture à tous.

La rédaction.



En février, le service animation jeunesse proposera des activités pour les 3/11 ans.

AGENDA

1^{ER} TRIMESTRE 2013
15 janvier au 15 avril

JANVIER

- Mardi 15 : **Initiation informatique** pour les demandeurs d'emploi sur pole-emploi.fr (modules 1 et 2 : rechercher des offres et créer un espace personnel)
- Mardi 15 : **Espace jeux par le RPAM** à Plougonver
- Mercredi 16 : **Initiation informatique** pour les demandeurs d'emploi sur pole-emploi.fr (Modules 3 et 4 : mettre son CV en ligne et postuler)
- Mardi 22 : **Atelier « Réussir sa lettre de motivation et saisir le courrier sur ordinateur »**
- Mardi 22 : **Espace jeux** par le RPAM à Belle-Isle-en-Terre
- Mercredi 23 : **Atelier « Construire son CV »**
- Mardi 29 : **Espace jeux** par le RPAM à Tréglamus
- Mercredi 30 : **Atelier « Rédiger son CV sur ordinateur »**

FÉVRIER

- Mardi 5 : **Initiation informatique** pour les demandeurs d'emploi sur le site Pôle Emploi (Modules 1 et 2 : rechercher des offres et créer un espace personnel)
- Mardi 5 : **Espace jeux** par le RPAM à la Chapelle Neuve
- Mercredi 6 : **Initiation informatique** pour les demandeurs d'emploi sur pole-emploi.fr (Modules 3 et 4 : mettre son CV en ligne et postuler)
- Mardi 12 : **Espace jeux** par le RPAM à Louargat
- Mardi 19 : **Espace jeux** par le RPAM à Plougonver
- Du 25 février au 8 mars : **Accueil des enfants de 3 à 11 ans au Centre de loisirs** à l'école de Tréglamus et activités **Cap Sport**
- Mardi 26 : **Atelier « Réussir sa lettre de motivation et saisir le courrier sur ordinateur »**
- Mercredi 27 : **Atelier « Construire son CV »**

MARS

- Mercredi 6 : **Atelier « Rédiger son CV sur ordinateur »**
- Mardi 12 : **Espace jeux** par le RPAM à Belle-Isle-en-Terre
- Mardi 12 : **Atelier « Préparer son entretien de recrutement »**
- Mercredi 13 : **Atelier « Mise en situation d'un entretien »**
- Mardi 19 : **Espace jeux** par le RPAM à Tréglamus
- Mardi 26 : **Atelier « Préparer son entretien de recrutement »**
- Mercredi 27 : **Atelier « Mise en situation d'un entretien »**
- Du 26 mars au 3 avril : **Résidence de la compagnie HVDZ** à la mairie de Belle-Isle-en-Terre
- Mardi 26 : **Espace jeux** par le RPAM à la Chapelle Neuve

AVRIL

- Lundi 1^{er} : **Spectacle « Mise en bouche »** par la compagnie HVDZ aux Halles de Belle-Isle-en-Terre (cf. page 4)

Les ateliers liés à la recherche d'emploi sont organisés par le service Economie-emploi et se tiennent de 10h à 12h dans les locaux du service à Belle-Isle-en-Terre. Les animations proposées par le RPAM (Relais Parent Assistant Maternel) se déroulent de 9h30 à 11h30. Pour tout renseignement sur ces différentes activités, contactez la Communauté de Communes au 02 96 43 35 08.

Pays de Belle-Isle-en-Terre

Communauté de Communes

Bro Venac'h



DOSSIER SPÉCIAL

BELLE-ISLE-EN-TERRE - LA CHAPELLE NEUVE - LOC ENVEL
GURUNHUEL - PLOUGONVER - LOUARGAT - TRÉGLAMUS

UNE RÉFLEXION SUR LE PASSAGE EN « MONO-FLUX » TRIER MIEUX ET PLUS

Telles sont les priorités du Plan National. En effet, les objectifs du Grenelle 2 de l'Environnement sont notamment de réduire la production d'ordures ménagères résiduelles et d'augmenter le recyclage.

Depuis fin 2011, les territoires de Guingamp Communauté et des Communautés de Communes du Centre Trégor et du Pays de Bégard expérimentent de nouvelles consignes de tri. Cette expérimentation a effectivement démontré des résultats très satisfaisants, à savoir une baisse des tonnages d'O.M.R. (Ordures Ménagères Résiduelles) et une augmentation des tonnages de tri.

La Communauté de Communes du Pays de Belle-Isle-en-Terre souhaite elle aussi s'engager dans ce travail de réflexion.

● LA PETITE HISTOIRE DE NOS DÉCHETS...

Deux types de déchets se distinguent au niveau de la collecte : d'un côté, les ordures ménagères qui sont ramassées chaque semaine par les agents de la Communauté de Communes. De l'autre, tous les déchets susceptibles d'être triés qui sont déposés par les usagers dans les points propres ou « écopoints ». Actuellement, 24 points propres sont répartis sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes. Des colonnes dites « J.R.M. » (Journaux-Revues-Magazines) sont également situées à proximité des écoles.

Par la suite tous ces déchets sont envoyés à Pluzunet sur le site du SMITRED Ouest Armor. C'est là que les ordures ménagères sont incinérées et que les déchets recyclés sont triés et acheminés vers les filières de traitement. Dernièrement, une nouvelle chaîne de tri plus moderne et plus performante a été installée au SMITRED permettant de trier tous les types de déchets recyclables : plastiques durs, conserves, papiers, plastiques souples, cartons, ... Seul le verre reste trié à part.

● QU'EST-CE QUE LE MONO-FLUX ?

La collecte sélective (le tri sélectif) est effectuée en « bi-flux », c'est-à-dire qu'il y a 2 contenants différents pour trier les emballages (l'un pour le carton et l'autre pour les plastiques).

Grâce à la modernisation du centre de tri du SMITRED Ouest Armor, tous les emballages peuvent être mélangés dans un seul contenant. C'est cela que l'on appelle la collecte en « Mono-flux » : 1 seule colonne pour l'ensemble des déchets recyclables.

● LA RÉFLEXION ENGAGÉE PAR NOTRE TERRITOIRE

Pour l'année 2013, un comité de pilotage travaillera sur ce dossier pour étudier l'extension des consignes de tri et la mise en place du Mono-flux. Ce comité de pilotage regroupe 2 représentants élus et 1 représentant technique et/ou administratif de chaque commune. Ce comité de pilotage a pour objectif d'étudier une éventuelle application de ces nouvelles consignes de tri. L'objectif premier restant de travailler sur les points propres qui seront à renforcer aux endroits stratégiques et éventuellement de nouveaux points propres pourraient voir le jour.

● CE QUI POURRAIT CHANGER

Les colonnes actuelles « J.R.M. » (Journaux-Revues-Magazines) permettent de trier les journaux, les revues, les magazines, les publicités et les emballages cartonnés. Les volières grillagées permettent, quant à elles, de trier les bouteilles plastiques, les bidons, les flacons de salle de bains, les cannettes, les boîtes de conserves et les aérosols.

Les nouvelles consignes de tri permettraient de trier 4 familles d'emballages supplémentaires dans un seul contenant :

- Les plastiques souples (petits films, sacs, sachets, emballages souples, enveloppes plastiques, housses d'électroménagers, films à bulles).
- Les barquettes alimentaires plastiques non souillées.
- Les godets, barquettes plastiques et emballages plastiques de jardinerie.
- Les pots de yaourts et assimilés non souillés (bien vidés).

À NOTER

Plusieurs fois par an, la Communauté de Communes organise une collecte devant chez vous de ferraille et encombrants.

Les collectes 2013

- 4 au 6 mars
- 9 au 11 septembre
- 2 au 4 décembre

Comment procéder ?

- S'inscrire par téléphone auprès de la collectivité au 02 96 43 35 08.
- Déposer les déchets proprement et sans gêner la circulation piétonne et routière la veille en soirée en séparant les encombrants de la ferraille.

Que peut-on déposer ?

Les encombrants autorisés :

- Objets volumineux et embarrassants. Les petits objets sont à envoyer directement en déchetterie.
- Meubles divers : canapé, fauteuil, lit, armoire, table, chaise, bureau, tapis, ...
- Sanitaires : baignoire, évier, lavabo, bidet, WC, ...
- Objets divers : planches, bois, moquette, ...

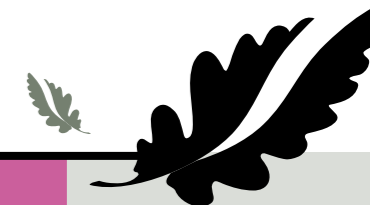
Attention : les gravats, produits de chantier, batteries, pots de peinture ne sont pas des encombrants.

Les ferrailles autorisées :

- Electroménager : lave-linge, réfrigérateur, lave-vaisselle, sèche-linge, gazinière, ...
- Matériel de jardinage : charrue, silo, tondeuse, brouette, ...
- Objets divers : barbecue, ...

Attention : les véhicules motorisés ne peuvent être retirés par les services de la Communauté de Communes (agrément obligatoire).

Pour plus d'information, contactez le Service Aménagement-Environnement de la Communauté de Communes au 02 96 43 35 08



ACTUALITÉS



SERVICE SECAD

SECAD, UN SEUL MOT D'ORDRE : LA QUALITÉ SINON RIEN !

Toujours soucieux d'apporter la meilleure qualité de service possible, les salariées du service d'aide à domicile poursuivent leur effort de formation pour être encore plus à même d'accompagner les personnes dépendantes. Actuellement au nombre de 10, le service compte donc aujourd'hui 3 nouvelles diplômées (soit près de 60 % de personnel diplômé) : Anne Marie Bouget et Eliane Grenes qui décrochent le diplôme d'auxiliaire de vie sociale (formation qu'elles ont suivi à l'AFPE de Saint Briec) et Maryola Thoma qui obtient son titre d'assistante de vie aux familles (après une année passée au CLPS de Lannion). Bravo à toutes les 3 !



Les nouvelles diplômées du service avec de gauche à droite : Eliane Grènes (Belle-Isle-en-Terre), Maryola Thomas (Gurunhuel) et Anne Marie Bouget (Plougonver).



SERVICE ADMINISTRATION

UN VENT DE CHANGEMENT SOUFFLE À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pour renforcer l'équipe administrative du SECAD, Sylvain Chevallier a choisi de laisser la place à Cécile Toqué Pichon pour s'occuper des dossiers de personnel. Sylvain vient donc compléter le binôme composé de Bérangère Sommer et de Solen Jacq, à la tête des services à la personne. Quant à Cécile nous sommes heureux d'accueillir cette jeune juriste qui nous arrive tout droit du Conseil Général des Côtes d'Armor. Spécialisée en Droit public des collectivités territoriales, elle a rejoint l'équipe depuis le 11 octobre 2012. Bonne chance à elle pour ses nouvelles fonctions !



Sylvain Chevallier laisse sa place aux ressources humaines à Cécile Toqué Pichon.

HOMMAGE À EMILE RAOULT

Conseiller Général
Elu communautaire

En ces moments douloureux et de profonde tristesse, rejoignons William Blake sur cette plage ainsi qu'il l'évoque dans l'un de ses poèmes. « Il nous plait, Emile, d'imaginer ton départ comme celui de ce beau voilier qui passe dans la brise du matin, naviguant vers l'océan. Si ce voilier disparaît peu à peu à l'horizon, rappelons-nous qu'il est parti, mais parti de notre regard c'est tout. Même si ton regard ne croisera plus le nôtre, si ton sourire ne nous réchauffera plus et si les attentions dont tu savais nous entourer nous manqueront, sache que ton souvenir restera lui, à tout jamais, dans notre cœur ».
Kenavo Emile.



UNE INITIATIVE ORIGINALE ET SOLIDAIRE EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE

Prévenir le suicide est l'affaire de tous. Aujourd'hui c'est aussi devenu l'affaire d'un petit groupe de bénévoles qui a décidé de relever le défi. Même si le sujet fait peur, c'était sans compter la générosité de plusieurs habitants du territoire qui ont décidé d'offrir un peu de leur temps pour devenir « vigilant veilleurs ». Grâce à leur investissement particulier dans la vie de leur commune et aux liens étroits qu'ils ont tissés avec les habitants, ces volontaires ont accepté - si l'on peut résumer leur rôle ainsi - de « dispenser les premiers soins » aux personnes qu'ils sentent en fragilité morale. Repérer, reconnaître, recueillir, écouter, renseigner, accompagner et orienter les personnes en difficulté... Tels seront désormais les mots clés de la feuille de route qui attend ces aventuriers d'un nouveau genre. « Ce que tu donnes aux autres, tu le donnes à toi-même ». Il faut croire que ces « vigilants veilleurs » vont beaucoup recevoir car tous

marquent leur envie de donner beaucoup. D'ailleurs, ces volontaires n'ont pas fait les choses à moitié. Ils ont accepté de se donner tous les moyens pour remplir à bien leur mission en suivant une formation de 3 jours dispensée par un spécialiste dans le domaine : la Fondation Bon Sauveur de Bégard. Armés de cette formation, les nouveaux « vigilants veilleurs » se sentent aujourd'hui d'attaque pour prêter une oreille attentive aux personnes qu'ils identifieront comme en souffrance. Bien sûr loin d'eux l'idée de vouloir remplacer les professionnels, c'est d'ailleurs la raison pour laquelle ces bénévoles pourront compter sur l'appui du Centre Médico Psychologique (CMP). Le CMP de Guingamp sera l'interlocuteur privilégié des bénévoles pour les accompagner et les conseiller dans leurs nouvelles missions ; tout autant qu'il peut être le service ressource pour toute personne qui ressent le besoin d'être accompagnée moralement.

A l'origine de cette idée, des professionnels qui ont décidé de se réunir et d'apporter leur concours - notamment financier - pour rendre possible cette initiative originale : le Conseil Régional de Bretagne, l'Agence Régionale de Santé, les Pays du Trégor Goëlo et de Guingamp, les Communautés de Communes du Pays de Belle-Isle-en-Terre et du Pays Rochois, la MSA, la Brigade de gendarmerie de Belle-Isle-en-Terre et la Fondation Bon Sauveur. Sans oublier le concours précieux du Conseil de Développement du Pays de Guingamp qui a permis la constitution de ce groupe de bénévoles « vigilant veilleurs » sur toutes les communes du territoire bellislois.

Pour en savoir plus sur cette action, vous pouvez contacter le Conseil de Développement du Pays de Guingamp au 02 96 40 05 20 ou la Communauté de Communes au 02 96 43 35 08. Pour tout renseignement sur l'accompagnement des personnes en difficulté, vous pouvez aussi contacter le CMP de Guingamp au 02 96 44 10 12.



ESPACE DÉTENTE

SORTIR

UNE RENCONTRE ARTISTIQUE ET CULTURELLE AVEC LES HABITANTS

● LES VEILLÉES DE LA COMPAGNIE HENDRICK VAN DER ZEE

Dans le cadre de ses missions, Itinéraires Bis invite des artistes à venir créer sur le territoire des Côtes d'Armor, favorisant leur rencontre avec les habitants. Le travail de la compagnie Hendrick Van Der Zee (HVDZ) entre tout particulièrement dans ce champs-là. Le projet «les Veillées» se construit à partir d'une résidence artistique et d'une rencontre d'un territoire et des habitants et donne naissance à un film – spectacle nourri de ces rencontres avec les habitants.

«Les veillées c'est par tous les moyens : cirque, danse, théâtre, vidéo,... aller à la rencontre avec un territoire et ses habitants pour collecter des témoignages et inventer ensemble des formes d'art où les gens se sentent concernés par ce qui s'y dit et ce qui s'y fait».

Le Calendrier

- La résidence de la compagnie se déroulera à Belle-Isle-en-Terre du 26 mars au 3 avril 2013
- La rencontre avec la compagnie et la petite « mise en bouche » aura lieu dans les halles de Belle-Isle-en-Terre le lundi 1^{er} avril 2013
- Le spectacle final sera présenté à la salle des fêtes de Plouñévez-Moëdec, le samedi 13 avril 2013



La Compagnie Hendrick Van Der Zee viendra à la rencontre des habitants afin de créer un spectacle imprégné du territoire

La Veillée # 35 - Côtes d'Armor. Compagnie Hendrick Van Der Zee (Nord-Pas-de-Calais). Production : Compagnie Hendrick Van der Zee. Culture Commune scène nationale du Bassin minier du Pas-de-Calais. Avec le soutien de la DRAC Nord-Pas-de-Calais, du Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais, du Conseil Général du Pas-de-Calais. Coproduction Itinéraires Bis (Association de Développement Culturel et Artistique des Côtes d'Armor). Organisée par Itinéraires Bis, le Réseau au fil de l'eau, le Leff Communauté et la Communauté de Communes du Pays de Belle-Isle-en-Terre

CONTACT

Office de Tourisme
du Pays de Belle-Isle-en-Terre
Ouvert toute l'année
02 96 43 01 71
www.ot-belle-isle-en-terre.com
www.stationvt-valleeduleguer.fr



INSOLITE DES ATELIERS POUR APPRENDRE À FAIRE SOI-MÊME



En mars, le CRIR vous invite à la découverte de la confection de produits ménagers ou cosmétiques « fait maison ».

En mars, le Centre Régional d'Initiation à la Rivière de Belle-Isle-en-Terre propose deux stages originaux de confection de produits ménagers naturels et de cosmétiques au naturel.

Lors du 1^{er} stage, lundi 4 et mardi 5 mars vous redécouvrirez les produits naturels et vous apprendrez leurs vertus en réalisant votre panoplie complète de produits ménagers. Finis les achats, le gaspillage de bidons ! Repartez avec vos recettes et vos produits écologiques et du coup tellement plus économiques !

Lors du 2^{ème} stage, jeudi 7 et vendredi 8 mars vous apprendrez à faire vos cosmétiques et vos produits d'hygiène avec des produits naturels. Découvrez leurs vertus, leurs différents usages et tous leurs bienfaits. Repartez avec vos recettes et votre trousse de toilette remplie de shampoing, dentifrice, gel douche... naturels. De quoi devenir autonome et un consommateur averti !

Public : Stages ouverts à tous.

Lieu : Centre Régional d'Initiation à la Rivière, Belle-Isle-en-Terre

Hébergement : proposé en chambres (de 2 à 5 lits).

Coût : 180 € par stage, hébergement, dîner du 1^{er} jour, petit-déjeuner et déjeuner du deuxième jour inclus. Matériel, recettes et ingrédients fournis.

Renseignements : 02 96 43 08 39.



NOUVEAU ARTHEMUSE : KESAKO ?!?

Des artistes et artisans du Pays de Belle-Isle-en-Terre se sont regroupés afin de fonder l'association «ARTHEMUSE» (art/ théâtre/ musique). Si ses objectifs sont multiples, elle vise notamment à promouvoir le travail des artistes et artisans du canton par le biais d'expositions, d'ateliers... La toute nouvelle association «bouillonne» d'idées autour de l'organisation de manifestations comme un marché dédié à la poterie d'art, un marché artisanal, un marché aux peintres, des concours de dessins/peintures dans les rues. ARTHEMUSE s'est donnée également comme challenge de redynamiser les rues et places qui ne demandent qu'à être investies...

Le centre névralgique d'ARTHEMUSE sera situé dans les halles de Belle-Isle-en-Terre qui sont prêtées par la mairie pendant trois mois cet été. Olivier Boutet, artiste peintre et Président de l'association nous «tire le portrait» de la première saison à venir «...pour commencer il y aura des ateliers, des expos, une petite buvette, ainsi qu'une terrasse où l'on pourra déguster un thé ou un café, voir des pièces de théâtre, écouter des conteurs l'après-midi et le soir pourquoi pas un concert. Voilà, des idées, pleins d'idées, il faut maintenant tout mettre en place...» Un beau programme en perspective !

Plus d'information sur l'association :
Olivier Boutet au 06 09 33 64 48 ou tetoubo@hotmail.fr

Directeur de publication :
Jean David

Comité de rédaction :
Communauté de Communes du
Pays de Belle-Isle-en-Terre

Création :
Studio Deffontaines
02 96 48 41 98

Imprimerie :
Publi-Trégor, 22300 Lannion

Crédits photo :
Communauté de Communes,
Régine Quéva, Compagnie
Hendrick Van der Zee

BAT : le 14/12/2012